

Proposition de modalités d'accompagnement des communautés de Foyers de Charité, du 30 avril au 7 mai 2020

I) Planning et explicitation des étapes :

Le 30 avril :

Les membres du Conseil International et les personnes déléguées envoient un mail pour prévenir les Foyers dont ils ont la charge qu'ils appellent le 1^{er} mai.

Le 1^{er} mai :

Rendez-vous téléphonique des membres du CI / personnes déléguées avec les Foyers.

Ces personnes ont pour mission de donner les premiers mots sur les agissements du père Finet et de prévenir que les responsables des Foyers :

1. Vont recevoir les informations concernant la restitution du rapport le 2 mai.
2. Doivent prévoir un temps de travail en conseil pour lire et travailler les documents.
3. Sont invités à prévoir 3 temps de lecture/partage des documents avec la communauté lundi 4 mai, mardi 5 mai et mercredi 6 mai, parce que le jeudi 7 mai aura lieu la communication publique (internet et médias).

Ces informations sont confidentielles jusqu'au 7 mai.

4. Peuvent joindre le membre du CI / personne déléguée qui est à leur disposition durant ces jours ; en particulier il les rappelle dimanche 3 mai pour faire le point.

Le 2 mai :

Envoi par la secrétaire du modérateur des documents à tous les Foyers.

Le 3 mai :

Deuxième rendez-vous téléphonique des membres du CI / personnes déléguées pour échanger et prendre des nouvelles.

Les 4-5-6 mai : Réunions dans chaque communauté.

Outils : vidéo du Père Moïse, la synthèse du rapport, le communiqué de presse.

Temps de partage en communauté.

Le 7 mai :

L'œuvre rend public les informations principales sur les sites internet et via les journaux.

Le 7 mai, chaque Foyer peut également envoyer à ses contacts (membres du CA, amis, membres de l'Alliance, prédicateurs habituels, proches...) le communiqué de presse, accompagné d'un courrier de sa part.

Jours suivants :

Les membres du CI et délégués rappellent les Foyers entre le 7 mai et le 14 mai (date à convenir avec chaque Foyer) pour prendre les nouvelles de la communauté.

II) Samedi 2 ou dimanche 3 mai :

Réunion de conseil de communauté

Liste des documents remis au conseil :

- Communiqué de presse
- La synthèse du rapport
- La vidéo du Père Moïse
- Le déroulement « Proposition d'accompagnement des communautés »
- La note sur les réactions psychologiques
- Les différentes coordonnées des relais internes et externes de lutte contre les abus.

Le Conseil de chaque Foyer a pour mission de :

1. Prendre connaissance des documents, écrits et vidéo.
2. Préparer les rencontres communautaires de la semaine à venir (trame proposée ci-dessous).
3. Rechercher et afficher, si ce n'est pas déjà fait, les coordonnées des lieux d'écoute ou d'alerte pour les personnes qui auraient à faire connaître leur témoignage.
4. Rechercher et contacter les personnes qui pourront aider la communauté dans le travail des semaines à venir (psychologues, accompagnateurs, etc...). Il faut veiller à distinguer l'accompagnement du Foyer lui-même, et l'accompagnement personnel dont les membres pourraient avoir besoin.
5. Préparer les éléments de transmission du communiqué de presse, auprès des membres du conseil d'administration, des amis du Foyer, des membres de l'Alliance, des proches.

En vue des réunions de communauté de la semaine, il est conseillé que les membres du conseil se répartissent la lecture des documents avec la communauté pour éviter que cela soit une seule personne qui lise.

Deux méthodes sont proposées :

- Soit remettre toute la synthèse dès la première réunion à tous les membres
- Soit remettre la synthèse en 3 parties, au fur et à mesure des 3 réunions communautaires.

Si le document est remis en 3 parties distinctes, bien veiller à avoir photocopié la synthèse en 3 parties différentes, pour chaque membre :

1^{er} temps = L'introduction et les faits concernant le père Finet

2^{ème} temps = L'évaluation des mesures de lutte contre les abus

3^{ème} temps = Les préconisations de la commission de recherches et la conclusion

Si possible imprimer le document sur feuilles de couleur, de manière à bien repérer les feuilles qui se seraient égarées, ou auraient été laissées.

Dimanche 3 mai : deuxième échange téléphonique

Les membres du CI et délégués demandent :

- Comment ça va ?
- Avez-vous des questions sur le processus pour cette semaine ?
- Avez-vous des questions par rapport aux décisions prises pour toute l'Oeuvre ?
- Nous sommes auprès de vous ; prochain rendez-vous après les 7/8 mai, mais je reste disponible d'ici là si nécessaire.
- Merci de veiller à la confidentialité pendant toute cette semaine.

III) Proposition de déroulement des réunions communautaires :

1^{er} jour : Lundi 4 mai

Le moment idéal semble l'après-midi, mais à chaque Foyer de voir ce qui est possible.

Le père du foyer, la responsable du foyer et les membres du conseil animent ensemble la rencontre (il est important que la parole ne soit pas unique, mais qu'elle soit partagée, si cela est possible).

Temps de prière ensemble, pour invoquer l'Esprit Saint.

1. Annonce du sujet.

« Nous sommes réunis pour vous transmettre de la part du Père Moïse et du conseil international les éléments d'information suite à la commission de recherches sur les agissements du Père Finet qui a été annoncée en septembre 2019.

Nous vous disons déjà notre confiance en votre respect de la confidentialité, puisque ces éléments seront rendus publics le jeudi 7 mai. Merci donc de garder entre nous ces informations jusqu'à leur parution officielle et publique.

Ces informations sont importantes. C'est pour cela que nous nous retrouvons ces trois jours.

Avant d'aller plus loin, nous laissons la parole au Père Moïse qui a souhaité rejoindre tous les membres des Foyers de Charité par une vidéo que nous regardons ensemble. »

2. Vidéo du Père Moïse à montrer aux membres du Foyer.

3. Lecture de la synthèse à plusieurs voix.

« Les conclusions de la commission de recherches sont douloureuses / constituent un choc / font mal.

Le rapport que nous allons lire contient une introduction, 3 parties et une conclusion qui vont constituer nos trois temps de réflexion communautaire dans les jours à venir.

Nous nous sommes répartis les différents éléments à lire entre membres du conseil.

Nous vous remettons également le document par écrit. »

Lecture de la première partie du document :

Introduction et première partie, intitulée « les faits concernant l'abbé Georges Finet ».

4. Temps de silence puis d'échange

« Après la lecture de cette première partie du document, qui encore une fois, est bien douloureux, et fait mal, nous avons choisi en conseil de pouvoir vivre un temps de silence / prendre un temps de prière personnelle / s'aérer. Puis nous nous retrouverons pour un temps d'échange et de parole. »

« Nous vous proposons d'échanger d'abord entre nous, soit deux par deux, soit trois par trois. Mettons-nous en petits groupes : c'est un temps de parole libre, fraternelle, pour accueillir ce que nous vivons et comment nous le vivons. »

Dans ce temps, laisser la liberté de parole, accueillir la diversité des émotions contradictoires. Le but est de faire la communauté, non dans la parole ou la pensée unique, mais dans l'accueil des différences.

Puis retour en grand groupe. Prise de parole de manière libre, pour que chacun puisse s'exprimer.

Je peux prendre la parole, je peux me taire, je peux faire le choix de mes propres mots.

Conclure par une courte prière.

2^{ème} jour : Mardi 5 mai

Temps de prière ensemble, pour invoquer l'Esprit Saint.

1. Temps de partage

« Avant de passer à la deuxième partie de la synthèse, nous vous proposons de pouvoir à nouveau exprimer librement ce que chacun souhaite partager. »

Micro / Parole libre

2. Lecture de la synthèse à plusieurs voix.

« Nous allons maintenant travailler ensemble la deuxième partie du document, intitulée *L'évaluation des mesures de lutte contre les abus sexuels et de conscience, prises par les Foyers de Charité*. Nous écoutons la synthèse du rapport. »

3. Temps de partage

Objectif de ce temps = réactions libres, espace de parole, pas de pensée unique.

Former des équipes et travailler en équipes = (par 6, 7 ou 8)

Réactions par thématiques = 3 thèmes possibles, à vous de choisir ce sur quoi vous pouvez échanger.

1. Que pensez-vous du fonctionnement communautaire du Père Finet, et de ce qu'en dit la commission ?
2. Les abus au sein d'autres Foyers et la lutte contre les abus : qu'est-ce que vous en pensez ?
3. Que pensez-vous de la protection des mineurs, (dans ou hors établissement scolaire). Comment est-elle vécue dans notre Foyer ?

Retour en plénière, avec toute la communauté, avec de nouvelle expression libre de ce qui a été partagé.

4. Temps d'information

Annonce et rappel des diverses possibilités pour une parole, un témoignage, un temps d'écoute :

- Cellule d'écoute du diocèse, de la conférence des évêques, cellule des Foyers de Charité, des ONG (psychologues sans frontières, etc...) cf le document à afficher dans le Foyer, et à remettre aux membres
- Annoncer également l'accompagnement par un psychologue, pour l'ensemble du foyer, pour chacun d'entre nous, et pour tous ceux qui en ont besoin.

Rappeler la liberté et l'importance de pouvoir s'exprimer.

Temps de prière pour clore cette journée.

3^{ème} jour : Mercredi 5 mai

Temps de prière

1. Temps de partage

« Avant de passer aux préconisations de la commission de recherches et aux décisions prises pour toute l'œuvre des Foyers de Charité, et par notre Foyer, en termes de communication, nous vous proposons d'avoir un temps d'échange et de parole libre entre nous. »

Micro libre / parole libre

2. Lecture de la synthèse à plusieurs voix.

Lecture de la 3^{ème} partie de la synthèse :

Les préconisations de la commission de recherches

Écoute des réactions de la communauté.

Présentation des décisions prises par la gouvernance pour l'ensemble de l'Oeuvre

Les décisions prises par l'œuvre :

- Audit général des **communautés et de toutes nos activités** par un organisme professionnel indépendant.
- **La cellule de lutte contre les abus va être restructurée**, sous la responsabilité d'un coordinateur général externe aux Foyers de Charité. Cette cellule est très importante pour écouter et accompagner les victimes.
- Les Foyers de Charité ont décidé **créer une commission théologique** chargée d'étudier les enseignements du Père Finet à la lumière de ces révélations.

Écoute des réactions de la communauté.

Nos conclusions en tant qu'œuvre des Foyers de Charité

Entendre la voix du « pauvre qui crie » : les victimes. Ce sont elles qui nous guident.

Ecouter la voix du Seigneur et son Église : approfondir le charisme des Foyers de Charité.

De manière plus générale, nous devons approfondir la vision que nous avons du charisme de l'œuvre. Cela, nous devons le faire tous ensemble. Nous avons déjà commencé depuis plus de quatre ans à **changer la gouvernance de l'œuvre et la manière d'exercer les différentes responsabilités au sein des communautés**, mais il reste beaucoup de travail à faire. Notre prochaine assemblée générale sera en grande partie consacrée aux prochaines étapes de ce processus de réforme.

3. Lecture du communiqué de presse

Ce communiqué de presse de l'œuvre sera disponible sur le site internet des Foyers de Charité le 7 mai. Ce communiqué de presse peut être transmis par notre Foyer, en vue de la communication auprès des proches de notre Foyer, auprès des membres de l'Alliance, du CA, du curé de la Paroisse, etc... L'évêque de chaque Foyer est prévenu par l'œuvre.

4. La communication faite par notre Foyer

« Voici les décisions que nous avons prises, en conseil pour cette communication » :

Lecture des décisions prises par le conseil de votre Foyer

5. Conclusion

a. Nous sommes tournés vers l'Assemblée Générale de Janvier 2021.

Annoncer qu'il y aura d'autres temps de travaux communautaires qui reprendront tout cela.

b. Notre mission

Ce travail est fait au nom de la vérité, et au nom de la mission.

Redonner des appuis concernant la mission et l'encouragement à vivre notre vocation.

Que nos Foyers soient des maisons sûres pour la mission.

c. En communion avec notre évêque et avec l'Église universelle

Proposition d'un paragraphe d'un texte du pape, en communion avec l'Église universelle.

Par exemple, lire le début de « vos estis lux mundi » (Motu Proprio de mai 2019) :

« *Vous êtes la lumière du monde. Une ville située sur une montagne ne peut être cachée* » (Mt 5, 14). Notre Seigneur Jésus Christ appelle chaque fidèle à être un exemple lumineux de vertu, d'intégrité et de sainteté. Nous sommes tous, en effet, appelés à donner un témoignage concret de la foi au Christ dans notre vie et, en particulier, dans notre relation avec le prochain.

Les crimes d'abus sexuel offensent Notre Seigneur, causent des dommages physiques, psychologiques et spirituels aux victimes et portent atteinte à la communauté des fidèles. Pour que ces phénomènes, sous toutes leurs formes, ne se reproduisent plus, il faut une conversion continue et profonde des cœurs, attestée par des actions concrètes et efficaces qui impliquent chacun dans l'Église, si bien que la sainteté personnelle et l'engagement moral puissent contribuer à promouvoir la pleine crédibilité de l'annonce évangélique et l'efficacité de la mission de l'Église. Cela ne devient possible qu'avec la grâce de l'Esprit Saint répandu dans les cœurs, car nous devons toujours nous rappeler des paroles de Jésus : « *En dehors de moi vous ne pouvez rien faire* » (Jn 15, 5). Même si beaucoup a déjà été fait, nous devons continuer à apprendre des amères leçons du passé, pour regarder avec espérance vers l'avenir.

Nous confions tout ce travail, chacune des personnes à l'intercession de la Sainte Vierge.